

see**cvm**

SYNDICAT DES EMPLOYÉES ET EMPLOYÉS
DU CÉGEP DU VIEUX MONTRÉAL

Infolettre septembre 2024

UN MOT DE VOTRE COMITÉ EXÉCUTIF

Bonjour Camarades,



Nous tenons à vous souhaiter un bon début de session. Pour ceux et celles qui viennent d'arriver au collège, nous vous souhaitons la bienvenue.

Avec la nouvelle convention signée, nous pourrions penser que cette année sera plus tranquille que la dernière. Pourtant, il faut à présent travailler à faire appliquer cette nouvelle convention. N'oublions pas que la lutte et le travail syndical ne s'arrêtent pas à la signature des conventions.

D'ailleurs, nous avons vu récemment dans les médias la situation des cégeps être discutée. Les problèmes de recrutement et le manque d'espace ont été pointés du doigt dès le début de la session. Ensuite, la semaine dernière, nous apprenions que les dépenses en investissement allaient être "plafonnées" (coupées) dans l'ensemble du réseau collégial.

Comment les cégeps peuvent-ils remplir leur mission sans le financement suffisant ? Comment s'assurer que les travailleurs et les travailleuses aient envie de travailler dans le réseau ? Ce sont des questions auxquelles nous devons nous confronter.

Aussi, plusieurs fronts de lutte continueront de nous occuper au local. Entre autres, nous allons entamer une réflexion sur le télétravail et sur son application dans le collège. Pour ce faire, nous mettrons en place un comité ouvert à tous et toutes. De plus, nous continuerons notre tournée des départements et des services pour voir comment ça se passe sur le plancher. C'est important de pouvoir se parler et de vous entendre.

Plus largement, nous devons réfléchir ensemble à un plan d'action et à des orientations pour notre travail. Pour ceux et celles voulant s'impliquer, aider, organiser des activités ou soumettre des idées, le syndicat est toujours ouvert. Il y a des postes à l'exécutif, vous pouvez prendre la parole en assemblée ou simplement nous écrire. Le syndicat est votre outil pour améliorer la vie au travail et vous prononcez en tant que travailleur et travailleuse sur les enjeux qui traversent la société.

Nous espérons tous et toutes vous voir à l'assemblée générale qui aura lieu le 26 septembre.

Solidarité !

DES NOUVELLES...

De notre nouvelle convention collective : Rétro, prime, remboursement d'activité et Santé globale



Le 9 juin dernier entrain en vigueur notre nouvelle convention collective. La route aura été longue pour se rendre à cet objectif. De plus, le 10 juillet, nous avons reçu notre rétro, c'est-à-dire, les sommes d'argent que nous devait le collègue. Sachez que d'autres éléments monétaires de la nouvelle convention sont à venir.

D'abord, pour ceux cumulant 3 années d'ancienneté au collègue, vous aurez droit à une prime de 250\$. Pour plus de détails, consultez l'article 7-23.01 de la nouvelle convention.

Ensuite, les employés auront droit à un remboursement pour des frais d'activités culturelles ou sportives. Ce programme sera mis en place dans les prochaines semaines à partir d'une enveloppe monétaire prévue par la convention. Il nous reste à déterminer au local certaines modalités et conditions.

Finalement, le projet Santé globale a été renouvelé. Il prévoit un montant d'argent pour l'organisation d'activité culturelle ou sportive au local.

Ça s'est passé en assemblée : Solidarité avec le peuple palestinien !

Lors de l'assemblée générale du mois de mai dernier, une proposition émanant de l'assemblée a été soumise. Point très positif : cette situation rappelle que ce sont les membres et non le comité exécutif qui ont le contrôle sur l'assemblée.

Cette proposition visait à ce que le SEECVM prenne position pour dénoncer l'intervention militaire israélienne en Palestine et interpelle le gouvernement canadien et québécois sur cet enjeu. Entre autres, elle dénonçait toute forme de complicité de nos gouvernements dans cette guerre et nous invitait à lutter pour la défense des droits humains les plus élémentaires.

La proposition a été adoptée à forte majorité à la suite d'un vote secret. Il y aurait beaucoup à dire et à faire avec cette proposition. Déjà, plusieurs syndicats dans la province ont adopté des positions similaires. Par exemple, notre centrale, la CSN, a participé à l'organisation des grandes manifestations contre la guerre qui ont eu lieu l'an dernier. Ici, au cégep, le syndicat des professeur-es a organisé une récolte de denrées pour les campements étudiants.



Bref, les syndicats peuvent adopter des positions et prendre actions sur des enjeux qui dépassent la convention collective. Ils ont eu et auront toujours un rôle dans la défense des principes d'égalité, de solidarité et de démocratie. Historiquement, le mouvement des travailleurs et des travailleuses a toujours dénoncé les guerres injustes et travaillé à un monde plus juste. L'adoption de cette proposition s'inscrit dans cette histoire.

SAVIEZ-VOUS...

Changements climatiques et convention collective

Comme vous le constatez tous, les changements climatiques apportent leurs lots d'événements qui peuvent parfois venir nous affecter personnellement. Nous pouvons penser aux pluies diluviennes qui surviennent de plus en plus souvent et qui causent des inondations à des endroits qui n'étaient pas touchés auparavant. Les orages et vents violents sont aussi de plus en plus présents et causent également des dégâts importants dans nos milieux de vie. Les feux de forêt sont aussi plus présents avec la sécheresse durant la période estivale et menacent parfois des villes.

Évidemment cela peut nous affecter de différentes façons et nous forcer à devoir nous absenter de notre travail. Nous avons cependant un article dans notre convention collective qui nous permet d'avoir droit à un congé sans perte de traitement lors d'événement de force majeure comme un désastre, un feu, une inondation, etc., si cela vous oblige à vous absenter de votre travail. Le Cégep fixera le nombre de jours d'absence après une entente avec vous.

Comme dans toute demande de congés spéciaux, vous devez aviser votre supérieur.e immédiat.e et contacter les ressources humaines. Ceux-ci pourront alors traiter votre demande et déterminer le nombre de jours de congé auquel vous aurez droit. N'hésitez pas à utiliser l'article 7-10.01 g) si vous vous trouvez dans une situation qui vous oblige à vous absenter du travail à cause d'un événement de force majeure que ce soit à cause des changements climatiques ou autres.

CONNAISSEZ-VOUS...

Le résultat final du travail de Geneviève Ste-Croix lors de l'éclipse du 8 avril dernier?

Le voici :



CALENDRIER DES ACTIVITÉS SYNDICALES

4 septembre 2024

Assemblée générale du conseil central du
Montréal Métropolitain - CSN

12 septembre 2024

Assemblée d'information sur les
coupures

Jeudi de 12h à 13h

Local a984

26 septembre 2024

Assemblée générale du SEECVM

Jeudi de 12h à 13h

Local à déterminer

POUR SE TENIR AU COURANT...

Sites Web

Liens Facebook

[SEECVM](#)

[CSN-Secteur public](#)

[Conseil central de Montréal](#)

[SEECVM](#)

[Intersyndicale du Vieux](#)

[Secteur soutien cégeps - FEESP- CSN](#)

[Secteur Public CSN](#)
